

Pour sa 13ème édition, le Concours Petit Poucet salue la création du **Statut Etudiant-Entrepreneur**, qui concrétise ses efforts menés depuis 12 ans pour la promotion de la création étudiante. Pionnier de l’accompagnement des jeunes créateurs, Petit Poucet innove cette année en inaugurant un **incubateur dédié aux innovations dans le secteur du Bâtiment**, en partenariat avec l’Atelier des Compagnons. Pour intégrer[cette structure inédite](http://www.latelier-sas.com/innovation/accelerateur/" \t "_blank), il suffit de participer au Concours Petit Poucet pour le **Prix Bâtisseurs de demain** et accéder au seuil de la Finale. Deux bonnes nouvelles porteuses de belles perspectives pour l’entrepreneuriat en France !

Les autres modalités du Concours restent identiques :  
- Participation ouverte à**tout étudiant, jeune diplômé ou bénéficiaire du statut Étudiant Entrepreneur**.   
- Sélection de **30 dossiers** - soutenance des finalistes devant un jury d’anciens lauréats, tous devenus entrepreneurs accomplis.   
- **10 lauréats récompensés**- dotations (jusqu’à 3000 euros) versées par le [Fonds Jeunes Pousses](http://www.jeunes-pousses.org/" \t "_blank) et 3 mois de conseil.   
- **4 projets intègrent le Programme d’Accompagnement 7 Lieues** (Conseil Stratégique, Financement jusqu’à 500 000 euros, Hébergement dans la Maison des Petits Poucets, Entrée dans la Communauté des Petits Poucets).

Informations clés :

- Date limite de dépôt des dossiers : lundi 15 décembre 2014

- Plus de renseignements sur :  [www.petitpoucet.fr](http://www.petitpoucet.fr/" \l "concours" \t "_blank)

- Télécharger [le dossier de candidature](http://www.petitpoucet.fr/images/concours/dossier.pdf" \t "_blank)

- Préinscription par mail à : [concours@petitpoucet.fr](mailto:concours@petitpoucet.fr" \t "_blank)